

moyens de contrôle, mais le troisième point est très important. Il s'agit en effet de réinstaller sur les fermes de la vallée du Fraser, aussitôt que possible, les cultivateurs déplacés par l'inondation.

L'énoncé d'un tel programme contribuerait à remonter considérablement le moral des cultivateurs. La plupart de ces fermes ont été créées par les propriétaires actuels ou par leurs pères et leurs grands-pères, au prix de grands efforts. Il n'est pas facile de défricher le sol en Colombie-Britannique, or, en deux ou trois nuits les cultivateurs de là-bas ont vu emporter le travail de 30, 40 ou 50 ans. On les a logés provisoirement dans des quartiers qui leur ont été fournis par la Croix-rouge à New-Westminster et à Vancouver, et ils se demandent quand et comment ils retrouveront leurs fermes et comment ils pourront, surtout, ils vivront au cours de l'année qui vient.

Actuellement, on estime que les dommages à la récolte cette année atteignent 25 millions de dollars. Les fraises et les framboises, dont le député de Fraser-Valley a si souvent parlé à la Chambre, sont à peu près entièrement ruinées. Le foin, les céréales, les légumes sont détruits et le bétail est ruiné ou dispersé. L'inondation a complètement dévasté des installations précieuses, comme les granges, les instruments aratoires, les habitations et le reste.

Il faudra en définitive aviser à un programme et il y aurait lieu de faire immédiatement une déclaration pour que les cultivateurs sachent sur quelle aide financière et matérielle ils peuvent compter. Il importe de prendre des mesures ordonnées afin de les rétablir sur les terres et les faire produire cette année, si c'est possible. Il faut leur aider à refaire leur bétails, car la vallée du Fraser, en plus d'être la grande région productrice de baies en Colombie-Britannique, est aussi un grand centre laitier.

On devrait pourvoir aussi à la distribution de provende pour les bestiaux et la volaille, l'hiver prochain. Si le Gouvernement annonçait un tel programme, il raffermirait beaucoup le moral des cultivateurs. Je crois en outre que la réalisation d'un tel programme nous épargnerait, à la longue, de fortes dépenses, car si nous pouvons remettre ces cultivateurs sur pied en leur fournissant assez d'aide financière pour qu'ils puissent se tirer d'affaire avec une seule récolte cet hiver, ce sera pour eux autant de gagné et notre programme de secours pour cette saison sera d'autant moins onéreux.

La question de la régularisation du débit des cours d'eau au moyen de barrages a déjà été discutée à la Chambre, si je ne me

[M. Sinclair (Vancouver-Nord).]

trompe. A ce propos il est intéressant de noter l'effet des barrages dans le cas du Columbia. Comme le savent la plupart des membres de cette Chambre, ce fleuve prend sa source en Colombie-Britannique, fait un coude fort prononcé et coule ensuite en territoire américain, entre les Etats de Washington et de l'Oregon. Deux des plus gros barrages du monde se trouvent dans la partie américaine du Columbia; c'est-à-dire ceux de Grand Coulee et de Bonneville. Néanmoins, ces puissants barrages n'ont pas suffi à éviter la terrible crue du Columbia. De fait, les dégâts dans le cours inférieur de ce fleuve ont été plus considérables que ceux qui sont survenus dans le cours inférieur du Fraser. On peut se demander s'il serait possible d'imaginer quelque moyen d'empêcher effectivement les inondations dans le bassin du Fraser, advenant un ensemble de circonstances comme il s'en est présenté cette année. A n'en pas douter, l'établissement d'une série de barrages atténuerait beaucoup l'effet des crues qui surviennent chaque printemps, et réduirait même au minimum les pertes matérielles dues aux inondations.

Le Canada a tant aidé les peuples éprouvés de l'Europe que la population attend du gouvernement fédéral et du gouvernement de la Colombie-Britannique qu'ils aident au moins autant, sinon plus, les cultivateurs canadiens si brusquement assaillis par une catastrophe. J'engage les autorités à annoncer aussitôt que possible en quoi consistera le troisième point du programme dont nous a fait part le premier ministre et à nous communiquer les détails de l'aide financière qu'on doit fournir ainsi que la façon dont on s'y prendra pour secourir les sinistrés. Je dis qu'il le faudrait pour rassurer non seulement les agriculteurs de la vallée du Fraser mais encore toute la population du Canada.

J'ai reçu cet après-midi une lettre qui indique jusqu'à quel point la population qui échappe aux inondations s'intéresse à cette question. Il y a dans ma circonscription une ville industrielle où l'on fabrique la pulpe et le papier: Powell-River, située à cent milles au nord du Fraser et dont les habitants sont, sous tous rapports, aussi éloignés des cultivateurs de la vallée du Fraser que n'importe quel autre citoyen. Quoi qu'il en soit, le syndicat local a tenu une réunion et a commencé par faire sa part en votant une journée de salaire de chacun des membres pour les fonds de secours de la Croix-rouge, ce qui a donné une somme assez élevée, soit de \$8 à \$20 par membre. S'étant ainsi acquis le droit de parler d'aide financière, le syndicat a appuyé sans réserve un programme en trois points.